

Burundi : La nouvelle loi sur la presse crée la polémique

APA, 22-04-2013 Bujumbura (Burundi) - La nouvelle loi sur la presse au Burundi, qualifiée de "liberticide" par les professionnels des médias a alimenté la polémique au cours de cette semaine, a constaté APA. Cette loi votée au début du mois par l'Assemblée nationale et en fin de week-end par le Sénat va remplacer celle en cours, adoptée en 2003. La nouveauté est que cette loi exige aux journalistes du pays de révéler leurs sources. Selon la nouvelle loi, les journalistes coupables de délits de presse devront s'acquitter de fortes amendes pouvant aller jusqu'à 8 millions de Francs burundais (environ 7000 dollars).

La carte de presse sera livrée par le Conseil national de la Communication (CNC) et sera payante. Elle sera valable pour une durée de deux ans. Après cette période, le journaliste va encore introduire une autre demande pour obtenir une nouvelle carte de presse. D'après la même loi, le journaliste ne peut invoquer le droit de diffuser des informations ou de publier des documents si ceux-ci sont en rapport avec le secret de la défense, de la monnaie et du crédit, de la sûreté de l'Etat et de la sécurité publique. Aux termes de la nouvelle loi, le journaliste burundais est aussi invité de s'abstenir de traiter une information liée au secret de la vie privée, y compris les dossiers personnels et médicaux, le secret de l'enquête judiciaire au stade pré-judiciable. Il lui est également interdit de relayer des outrages et injures à l'endroit du chef de l'Etat ; des communiqués, appels ou annonces incitant à la révolte, à la désobéissance civile, à une manifestation publique non autorisée, à l'apologie du crime, à la réalisation d'un chantage ou d'une escroquerie, à la haine raciale ou ethnique. Le président de l'union Burundaise des journalistes (UBJ), Alexandre Niyungeko, a indiqué qu'« voir ce qui s'est passé à l'hémicycle du Sénat, on peut en déduire que le parti au pouvoir veut en découdre avec les journalistes. » Cela est clairement dit par les députés issus du parti au pouvoir », a-t-il soutenu, soulignant que cette nouvelle loi sur la presse ne vise pas seulement à faire taire les journalistes, mais aussi, elle constitue une atteinte à la liberté d'expression pour toute la population. Il a par ailleurs demandé au Chef de l'Etat de ne pas promulguer cette loi telle qu'elle est aujourd'hui car il viole la constitution burundaise.